



FORBACH, le 19 SEPT 2024

CONVOCAATION

Vous êtes prié(e) de bien vouloir assister à la 31^{ème} Séance du CONSEIL MUNICIPAL qui aura lieu :

**Le Vendredi 27 septembre 2024 à 18 heures
En Salle des Séances**

ORDRE DU JOUR

1. Approbation des Procès-Verbaux des séances du 31 mai 2024 et du 14 juin 2024
2. Décisions prises en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
3. Vie Associative et Sportive
 - 3.1 Subventions aux associations Forb'estivales 2024
 - 3.2 Convention pluriannuelle d'objectifs 2024-2026 avec l'Association de la Salle des Arts Martiaux
 - 3.3 Subventions exceptionnelles aux associations 2024
4. Enseignement
 - 4.1 Participation financière aux sorties pédagogiques pour l'année scolaire 2024/2025
 - 4.2 Participation financière aux séjours de découvertes pour l'année scolaire 2024/2025
 - 4.3 Dispositif « Petits Déjeuners » 2024/2025
5. Action sociale
 - 5.1. Dénomination de la ludothèque – « Ludothèque Léontine Kamba »
6. Urbanisme
 - 6.1. Cession d'une parcelle communale – Rue du Vieux Couvent
 - 6.2. Cession de parcelles communales – Rue Bauer
 - 6.3. Dénomination de rue - Lotissement « Les Maraîchers »
 - 6.4. Vente du rez-de-chaussée et du sous-sol du bâtiment 114 rue Henri Kaufmann
7. Environnement
 - 7.1. Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE)
 - 7.2. Avenant à la convention Ville de Forbach – EDF Renouvelables : Installation d'un parc photovoltaïque à la Carrière Centrale
8. Voirie – Réseaux divers
 - 8.1. Servitudes de passage ENEDIS

9. Personnel Communal

- 9.1. Mise en place de la prestation d'action sociale en faveur du personnel des collectivités territoriales : allocation aux parents d'enfants handicapés de moins de 20 ans (APEH)
- 9.2. Mise en place du régime indemnitaire des agents de la filière police municipale
- 9.3. Modification du tableau des emplois
- 9.4. Recensement de la population 2025
- 9.5. Création d'emplois non permanents : accroissement temporaire d'activité

10. Finances

- 10.1. Admission en non-valeur
- 10.2. Décision modificative n°2
- 10.3 Modification de l'article 20 délégations du Conseil Municipal au Maire

Le Maire

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and curves, positioned over the printed name and title.

Alexandre CASSARO
Conseiller Regional du Grand Est